
Programme d'actions

Rapport d'activités - 7 programmes conchylicoles

Année 2024



Avril 2025

Table des matières

1. Les actions ostréicoles	3
1.1. Animation de l'Observatoire ostréicole :	3
1.2. Le suivi des émissions de larves d'huîtres et de moules	3
1.3. Le suivi du recrutement de naissains de moules et d'huîtres.....	6
1.4. La cellule de veille	8
1.5. L'animation du réseau conchylicole en marais.....	8
1.6. L'évaluation des performances d'élevage des naissains naturels et d'écloserie.....	10
2. Les actions mytilicoles	11
2.1. L'animation de l'Observatoire mytilicole des Pertuis Charentais	11
2.2. Production complémentaire sur les aussières mytilicoles	12

1. Les actions ostréicoles

1.1. Animation de l'Observatoire ostréicole :

Chaque année, du naissain naturel capté dans le Bassin de Marennes-Oléron est élevé au cours d'un cycle complet de 3 ans. De l'embouchure de la Seudre à l'île de Ré, 9 parcs de demi-élevage et 3 parcs de finition sont utilisés. À l'issue de chaque année d'élevage, un bilan est effectué pour mesurer les performances de survie et de croissance des lots ; des échantillonnages saisonniers sont également réalisés au cours de l'année.

Actions 2024 :

A la fin de l'année 2024, les mortalités des lots de 1^{ère} année d'élevage ont été équivalentes par rapport à la valeur de référence. La phase de mortalité, débutée au printemps et terminée en été, a engendré une perte totale de 56 % à l'issue de l'automne. Les huîtres de 3^{ème} année (marchandes) ont connu une mortalité de 20 %, en légère hausse par rapport aux valeurs de référence (17 %). A l'instar des mortalités, des croissances similaires à celles des années précédentes ont été mesurées pour les huitres de 1^{ère} et de 2^{ème} années d'élevage, avec respectivement +17 g et +23 g). La croissance des huitres de dernière année d'élevage a été supérieure aux valeurs de référence avec +31 g. Ainsi, 25 % des huîtres de 3^{ème} année sont de calibre 3 et 40 % de calibre 4. Les tailles supérieures ne sont représentées qu'à hauteur de 6 %. Finalement, la qualité de chair des huitres marchandes correspondait à des huitres « spéciales » sur l'ensemble des trois parcs de pousse suivis

Livrables 2024 :

- Le bilan annuel 2023 a été diffusé en avril 2024 ;
- Les données 2024 ont été restituées dans 3 bulletins saisonniers et un bulletin spécial "huîtres marchandes"
- Le bilan annuel 2024 est en cours d'élaboration et sera diffusé en avril 2025.

1.2. Le suivi des émissions de larves d'huîtres et de moules

2024 a été globalement une année très pluvieuse et chaude avec des écarts de température moyenne mensuelle à la moyenne sur 30 ans de +0,7 à +2,9°C sur le 1^{er} semestre, puis proche de la normale de saison de juin à août, mais avec des amplitudes thermiques quotidiennes pouvant dépasser de 10°C en été.

a. Le suivi des moules

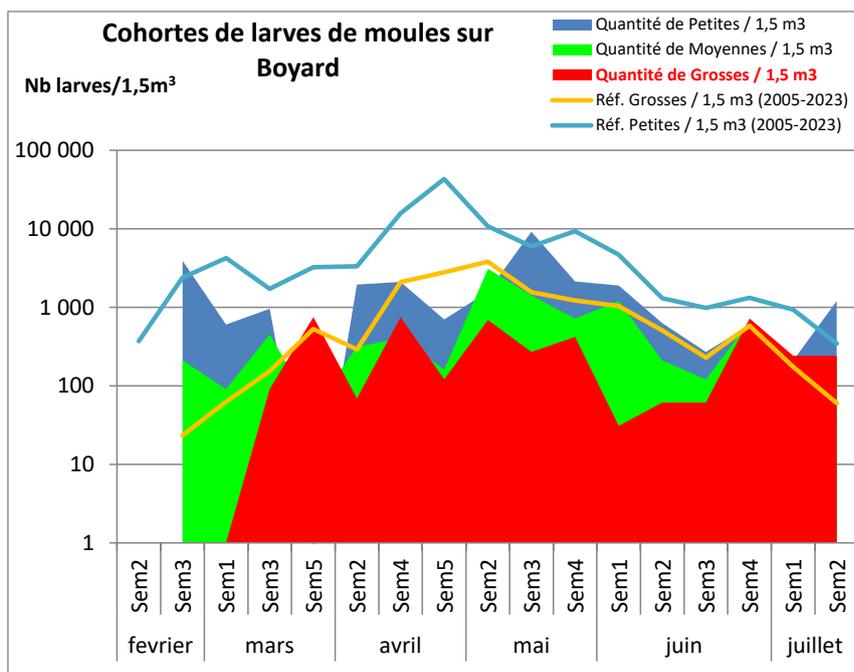
Le recrutement de larves de moules est suivi à Boyard et sur un parc ostréicole au lieu-dit « Trompe sot » de façon bimensuelle, de février à avril, puis hebdomadaire de mai à juillet. Il y a eu 16 pêches en 2024.

En 2024, les émissions de larves ont été moins importantes qu'en 2023. Elle se caractérise par :

- Une saison très pluvieuse et douce, avec des apports importants de pluie réguliers représentant 1,5 fois la normale de saison sur le 1^{er} semestre ;
- Un milieu relativement dessalé durant toute la saison de reproduction des moules, avec une température de l'eau globalement plus élevée que la normale de saison (+0,8 à +3,3°C) ;
- Une production modérée de larves de moules, sur les deux sites suivis, sur l'ensemble de la saison, de février à juillet, avec une densité plus forte courant mai ;

- Une quantité globale de petites larves observées en dessous de la moyenne 2005-2023, avec 30 454 larves sur Boyard et 22 738 larves sur Trompe-Sot, associée à un bon développement larvaire, avec 14,8% de larves devenues grosses sur Boyard et 18,3% sur Trompe-sot.

Les densités de larves observées sur Trompe-Sot, et notamment les pontes tardives observées en juin, se traduisent par un fort captage de naissains de moules sur les structures ostréicoles dans le bassin de Marennes-Oléron.



Evolution des cohortes de larves de moules en 2024 sur Boyard. L'échelle des ordonnées est sous forme logarithmique

Livrables :

- 16 bulletins d'information ont été édités et transmis à plus de 300 destinataires.
- La synthèse annuelle 2024 a été diffusée en août 2024

b. Le suivi des huîtres

Le suivi des larves est réalisé par prélèvement d'eau de mer par pompage à -1m de la surface, à pleine mer + 2h, sur 2 parcs pour les moules et 7 parcs pour les huîtres. Les comptages sont réalisés sous microscope inversé, en déterminant la densité de larves par classe de taille (3 classes chez les moules et 4 classes chez les huîtres).

Localisation des points :

- Coux
- Mérignac
- La Moulière
- Fouras
- Marsilly
- Ré Sainte Marie
- Ré Loix

En 2024, il y a eu 24 pêches de larves, réparties de juin à septembre.

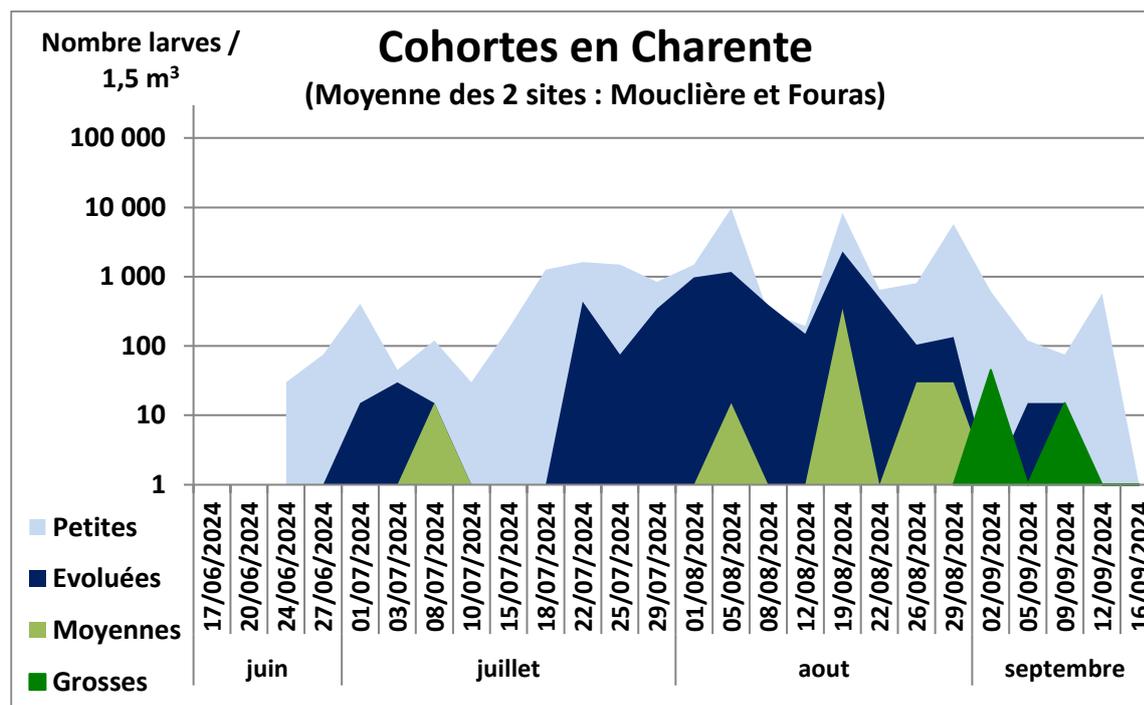
Résultats 2024

L'année 2024, très pluvieuse, avec des températures de l'air proches des normales de saison et de fortes amplitudes thermiques quotidiennes en été, se traduit par des paramètres de l'eau en dessous des valeurs attendues : salinité en dessous des normales de saison et températures en dessous de 22°C sauf durant la 1^{ère} quinzaine d'août. Ainsi les conditions de milieu n'étaient pas réunies pour favoriser un bon développement larvaire en Charente-Maritime.

En Seudre comme en milieu de bassin, malgré de grosses pontes précoces en Seudre, et des pontes modérées successives sur les deux secteurs, les stades *Moyennes* et *Grosses* n'ont pas été observés, à part quelques *Moyennes* au centre du bassin le 1^{er} août.

En embouchure de Charente et dans le nord du département, l'évolution complète des larves présentant les 4 stades larvaires, n'a pu être observée qu'en fin de saison, de mi-août et mi-septembre, et en quantité très faible.

2024 est caractérisée par une quantité très faible de petites larves, comme de grosses larves, observées sur l'ensemble des sites suivis, classant l'année comme ayant la plus faible quantité de larves observées en Charente-Maritime depuis 2005



Evolution des cohortes de larves d'huîtres en embouchure de Charente, sur les sites de La Moulière et de Fouras, en 2024.

Livrables 2024 :

- 24 bulletins d'information bihebdomadaires ont été édités et transmis par courriels à plus de 300 destinataires. Les bulletins également mis en ligne sur le site internet de CAPENA
- La synthèse annuelle a été diffusée en décembre 2024.

1.3. Le suivi du recrutement de naissains de moules et d'huîtres

a. Captage de Moules

Activités

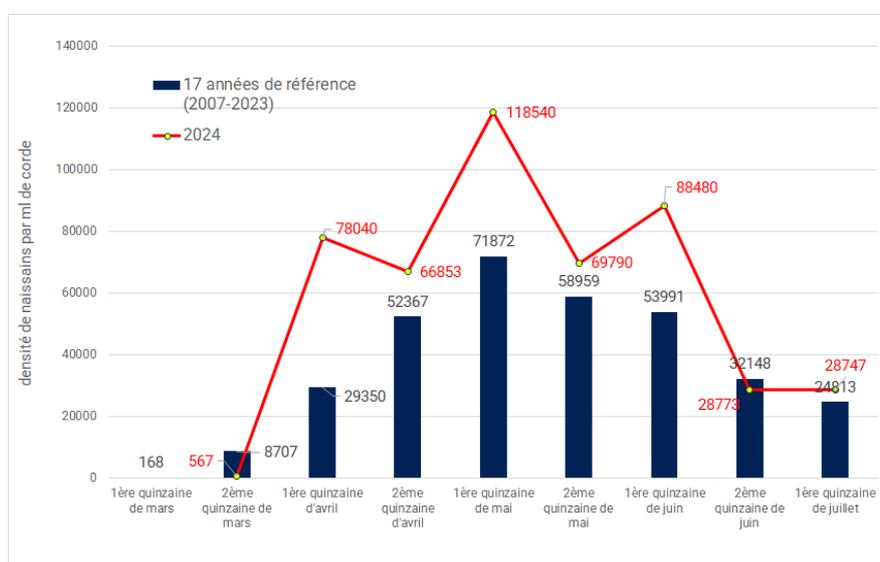
De mars à début juillet, une corde est prélevée tous les quinze jours sur le site de la plage des Saumonards sur des installations de pieux de captage selon les méthodes professionnelles. Trois tronçons de 10 cm, choisis de façon aléatoire, sont prélevés sur chaque corde. Les tronçons sont mis à congeler pour faciliter ensuite le détachement de la corde, le tri et enfin le comptage des naissains. Les moules sont tamisées et sont comptées selon cinq classes de taille.

En parallèle, quatre points supplémentaires sont suivis sur des sites d'importance aux moments clés des mois d'avril, mai et juin de chaque année. Enfin, un partenariat avec le SMIDAP permet également des prélèvements sur trois sites supplémentaires sur les côtes sud-vendéennes et selon le même protocole. L'objectif est de proposer à l'ensemble de la profession et des acteurs de la filière une même communication standardisée.

Résultats 2024

Le captage sur cordes

Le captage a été globalement plus tardif mais plus abondant que la moyenne des années précédentes, atteignant des pics au printemps notamment fin mars/début avril, avec des densités jusqu'à 2,7 fois la normale. En mai, les valeurs étaient toujours supérieures à la moyenne, atteignant presque 120 000 naissains/mètre aux Saumonards. En juin, la densité a diminué sauf sur l'île d'Oléron où un captage abondant a eu lieu. Elle est revenue partout à des niveaux normaux en fin juin/début juillet soit, près de 30 000 naissains/m à la fin du mois de juin et au début du mois de juillet au démarrage de la saison des bouchots à Marennes-Oléron et autour de 10 000 naissains pour les sites au nord de la Charente. La croissance des naissains a été particulièrement favorable dès la mi-avril, surtout aux Saumonards.



Densité moyenne de naissains par mètre de corde sur le site des Saumonards sur l'île d'Oléron. Comparaison entre 2024 et la moyenne des années antérieures (2007-2023).

Livrables

- Bulletins des densités de naissains sur cordes. Bulletins n°1 à 8. Bodin P., Cesbron R., Mille D. CAPENA et SMIDAP. 2024
- Fiche de synthèse "Captage de moules sur cordes". Mille D., Bodin P. CAPENA. 4 pages. Août 2024.

b. Captage d'huîtres :

Activités

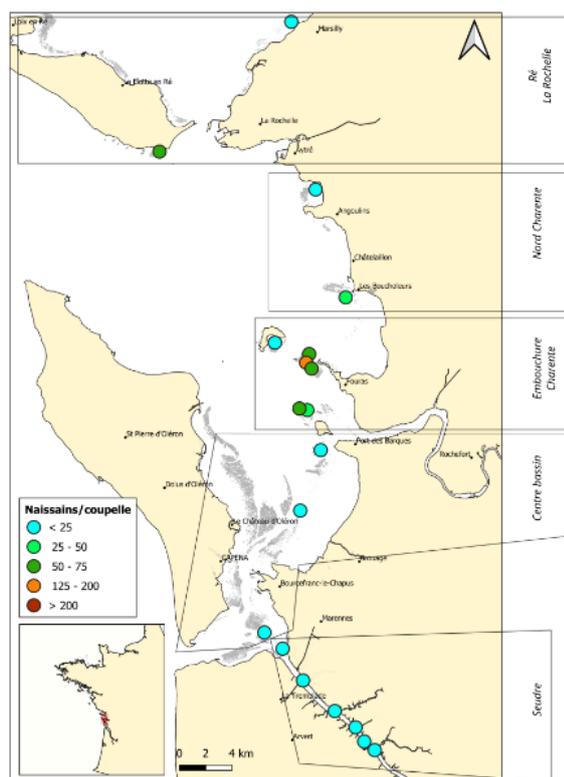
Dans le bassin ostréicole de Marennes-Oléron, des coupelles de captage neuves sont distribuées à plusieurs professionnels avant la période de captage du naissain. Les partenaires disposent des collecteurs sur une trentaine de parcs de captage dans chaque bassin, répartis selon les secteurs représentatifs des zones de captages professionnelles. Avant et après la saison hivernale (octobre et mars), les collecteurs sont récupérés pour compter le nombre de naissains vivants, perdus et mesurer leur taille.

Résultats 2024

En 2024, le nombre de naissains vivants captés en Charente-Maritime, est de 31 naissains/couppelle avec un minimum de 1 naissain/couppelle dans le secteur Ré - La Rochelle et le maximum de 174 naissains/couppelle au sud de Fouras (secteur Embouchure de la Charente). Cette année correspond à un niveau de captage faible dans sa globalité. A l'échelle des secteurs, seule l'Embouchure de la Charente et Ré – La Rochelle ont obtenu un niveau de captage modéré par rapport à leurs valeurs de référence.

Le pourcentage de perte en fin d'année 2024 est de 16 % (± 19 %) sur l'ensemble du littoral charentais. Cette année, la quasi-totalité des pertes de naissains mesurées est due à de la mortalité sur collecteur affectant les individus d'une taille inférieure à 10 mm.

Au total, 85 % des naissains vivants sont d'une taille inférieure à 10 mm, suggérant un captage tardif au cours de la saison de reproduction



Nombre de naissains vivants d'huître creuse comptés par coupelle en fin d'année 2024. Les valeurs sont issues d'une moyenne estimée par le comptage de 3 coupelles par parc

Livrables

- Estimation du captage de l'huître creuse en Charente-Maritime après l'hiver - Situation en avril 2024 ;
- Evaluation précoce du captage de l'huître creuse en Charente-Maritime - Situation en décembre 2024 ;
- Niveaux de référence du captage de l'huître creuse sur coupelle en Charente-Maritime

1.4. La cellule de veille

CAPENA assure l'animation du groupe collaboratif informel de suivi et de constat nommé « cellule de veille ». Il est composé localement du CRC, de la DDTM, de l'IFREMER et de CAPENA. La cellule de veille se réunit au minimum une fois par an (avant la période de crise) et peut être amenée à se réunir en cas d'évènements exceptionnels. En 2024, le groupe collaboratif de la cellule s'est réuni 2 fois en Charente-Maritime, afin de créer et d'éditer deux bulletins d'information « Flash Info Mortalités ».

Résultats 2024 :

En Charente Maritime : la mortalité des huitres de première année a légèrement augmenté s'approchant de la valeur de référence pour la même période (moyenne 94-23 : 53,7% en An1 pour le naissain naturel). Les pertes de naissains d'écloserie restent en dessous de 50% en fin d'été en Charente-Maritime. En 2^{ème} et 3^{ème} année d'élevage, les mortalités de naissains naturels en Charente-Maritime restent proches des valeurs de référence (An 3 : 17 à 19%), alors que les naissains d'écloserie présentent des mortalités élevées (An 3 : 31 à 33%). Pour la 4^{ème} année consécutive, la mortalité des naissains naturels charentais tend vers les valeurs observées avant 2008, notamment avec les huitres de 1^{ère} année.

Les mortalités de moules en Charente-Maritime ont été relativement faibles en 2024.

Le nouveau dispositif REPAMO a été mis en place au cours de l'année 2022. En cas de constat de mortalité anormale, les déclarations officielles sont à réaliser via l'application www.repamo.fr.

Livrables 2023 :

- 2 bulletins Flash info Mortalités en Charente Maritime

1.5. L'animation du réseau conchylicole en marais

La spécificité de l'ostréiculture charentaise repose sur une phase d'élevage de l'huitre en marais, elle est attestée par deux labels Rouge et une IGP. L'affinage sous la démarche qualité Marennes-Oléron concerne 218 entreprises sous IGP et 1 900 ha de surface de claires. Cette pratique de l'affinage est réalisée par la plupart des entreprises ostréicoles charentaises, qui commercialisent en nom propre, sur l'ensemble des marais charentais. Ce réseau partenarial d'information et de suivi, créé en 1994 à la suite d'importantes mortalités en claires, est devenu en 2005 un réseau d'alerte à la demande du CRC-17, afin d'améliorer la gestion des marais, d'optimiser les survies du cheptel sur l'ensemble des zones d'affinage en marais charentais et de favoriser la circulation d'information auprès de la profession.

Objectifs :

- Animer un réseau partenarial d'alerte afin d'optimiser la survie des cheptels en affinage en marais charentais,
- Participer à l'amélioration des pratiques d'affinage et de gestion du marais par la connaissance de l'évolution hebdomadaire de l'hydrologie.
- Améliorer la connaissance patrimoniale de l'environnement hydrographique des marais et la caractérisation des principaux chenaux
- Disposer d'un outil permettant la prise en compte des attentes et le transfert d'informations entre les professionnels et CAPENA.

Livrables :

- Saison 2023-2024, 27 bulletins hebdomadaires ont été réalisés et diffusés auprès de plus de 300 destinataires par courriels, dont 16 bulletins de janvier à avril 2024.
- Saison 2024-2025 : 10 bulletins sont édités d'octobre à décembre 2024
- Synthèse annuelle : Bouquet AL ; Réseau conchylicole en marais salé charentais : bilan de la saison 2023-2024 ; janvier 2025 CAPENA.

1.6. L'évaluation des performances d'élevage des naissains naturels et d'écloserie

Ce programme permet à la profession de disposer de données fiables sur l'évaluation à long terme des produits proposés par les écloséries en comparaison des naissains naturels. Ces résultats sont confortés par la mutualisation des suivis au niveau des différents centres techniques (CTR).

Chaque année, 6 lots d'écloserie (3 diploïdes et 3 triploïdes) et au moins 2 lots de captage naturel (Bassin Marennes-Oléron et Bassin d'Arcachon), communs aux différents centres techniques régionaux (CTR), sont suivis sur 3 parcs durant un cycle d'élevage de 3 ans.

Actions 2024 :

Quatre lots de naissain sont utilisés : triploïde d'écloserie, diploïde d'écloserie, de captage naturel de Charente-Maritime et du Bassin d'Arcachon. Les périodes de mise à l'eau et d'acquisition des données (mesures de survie et de croissance) sont synchrones entre les CTRs et effectuées à chaque période hivernale. En Charente Maritime, CAPENA suit ces lots sur 4 parcs du bassin de Marennes, durant un cycle d'élevage complet de 3 ans.

La dimension nationale du projet SIPEN, financé par le FEAMPA national, permet l'acquisition de données annuelles inter-comparables entre plusieurs bassins de production conchylicole, dont les résultats font l'objet de rapports communs aux CTRs et de synthèses produites à la discrétion de ces derniers. Ainsi, en 2024, les données communes acquises en 2023 ont été valorisées dans un premier rapport intermédiaire

Les activités régionales du projet SIPEN, soutenu financièrement par le FEAMPA régional, sont valorisées au travers de bulletins d'informations de mortalités (eg Flash Info Mortalités de la Cellule de veille) et de synthèses annuelles à destination des professionnels. Ces activités spécifiques reposent sur des échantillonnages intermédiaires (saisonniers) au cours de l'année de production et permettent d'observer plus finement les dynamiques de croissance et de mortalité des différents lots d'huîtres.

Résultats :

En 2024, les mortalités en 1ère année d'élevage ont varié de 40 % (triploïdes) à 56 % (naturel d'Arcachon) et les poids individuels se situaient entre 16 g (naturel d'Arcachon) et 13 g (diploïde d'écloserie). Les lots d'huîtres de captage naturel ont connu une croissance similaire avec +27 g en 2ème année et +25 g en 3ème année. Le lot de triploïdes a montré un gain de poids de +50 g et +64 g à l'issue de la 2ème et 3ème année d'élevage. Les lots d'huîtres diploïdes d'écloserie ont obtenu des valeurs de croissance intermédiaires à celles des autres lots. Finalement, à l'issue du cycle d'élevage (2022-2024) les rendements par poche ont été de 23 kg/1000 naissains pour les huîtres triploïdes, 24 kg/1000 naissains pour les diploïdes d'écloserie, 21,5 kg/1000 naissains de captage naturel charentais et de 18 kg/1000 naissains pour les huîtres d'origine arcachonnaise.

Livrables 2024 :

Synthèse SIPEN Evolution des survies et des croissances de l'année 2024 – Décembre 2024

2. Les actions mytilicoles

2.1. L'animation de l'Observatoire mytilicole des Pertuis Charentais

Les suivis sont réalisés sur trois sites de filière et sept sites de bouchots dont un, suivi par le SMIDAP dans le cadre d'une collaboration tripartite CAPENA-SMIDAP-CRC Charente-Maritime.

Résultats 2024 :

Bilan des récoltes sur filières

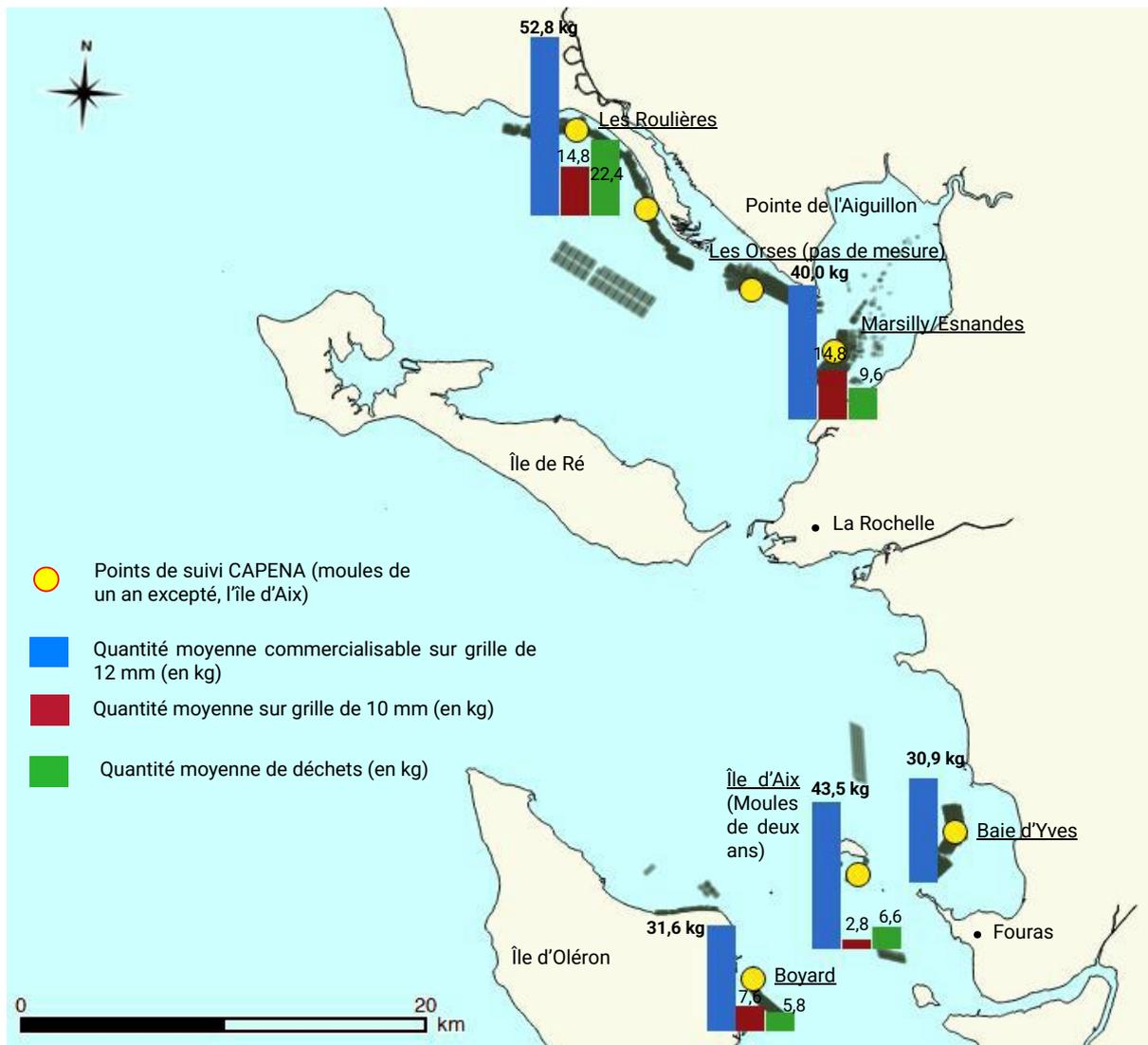
En Malconche, les récoltes ont atteint 82 kg nets par descente, le meilleur chiffre depuis 2014. En Baie d'Yves, la récolte de 50 kg/descente a été modérée. Dans le Pertuis breton, les résultats étaient équivalents en revanche aux meilleures années avec 67 kg de moules marchandes par descente.

La croissance a marqué le pas dans le Pertuis d'Antioche car le poids unitaire moyen était inférieur à la valeur de référence excepté dans le Pertuis Breton où le nombre de pièces au kg est descendu en dessous de 100. En Malconche et dans le Pertuis Breton, le nombre de moules marchandes récoltées est parmi le plus élevé depuis le début de l'observatoire.

Les indices de chair ont été satisfaisants à la Malconche et en Baie d'Yves mais pas dans le Pertuis Breton.

Les récoltes sur bouchots

Les récoltes ont été parmi les meilleures relevées depuis le démarrage de l'observatoire avec des valeurs allant de 31 kg/pieu à Boyard et à Fouras à 53 kg/pieu sur le site vendéen des Roulières. Cependant, cette augmentation s'est faite malgré un poids moyen unitaire peu élevé caractéristique d'une saison marquée par une faible croissance. C'est la densité de naissains très élevée sur les cordes de garnissage en 2023 ainsi qu'une bonne survie qui a entraîné une forte augmentation du nombre de moules en fin d'élevage très largement supérieures à celle des années précédentes. Les taux de remplissage ainsi que les poids de chair en retrait par rapport aux valeurs habituelles, indiquent une saison de production peu favorable qui a dû s'accommoder d'une météorologie estivale pluvieuse et fraîche. L'infestation par le crabe commensal *Pinnotheres pisum* n'était que de 3 % sur la totalité des lots.



Résultats des pêches en 2024 sur les sites de suivi de pieux témoins garnis avec des cordes.

Livrables 2024 :

- Observatoire mytilicole des Pertuis Charentais. Bilan 2024 des récoltes des moules sur pieux. Février 2025.
- Observatoire mytilicole des Pertuis Charentais. Bulletin d'information Récolte des moules de filière. Aout 2024

2.2. Production complémentaire sur les aussières mytilicoles

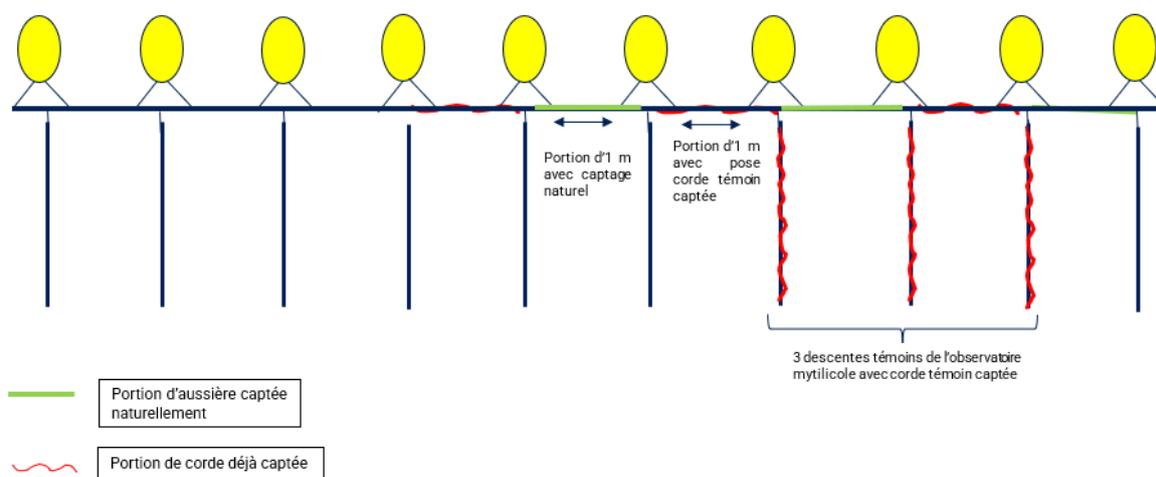
La production traditionnelle sur les filières des pertuis charentais repose sur l'élevage sur 100 descentes de 4 m de longueur à partir de naissains captés sur cordes. Cependant, la valeur productive de 20 points par descente et 420 kg/point n'est souvent pas atteinte avec ce système de production. De plus, le captage naturel trop abondant sur les aussières concurrence la production d'élevage. Enfin, les salissures notamment les balanes peuvent endommager les cordages.

Pour améliorer la situation, une évaluation d'une production dirigée sur les aussières des trois sites (La Malconche, Baie d'Yves, Pertuis breton) a été lancée. L'ensemencement maîtrisé avec des cordes captées sur des aussières sub-flottantes pourrait améliorer la productivité, atteindre l'objectif de 8 400 kg de moules par filière et limiter le fouling

Le projet consiste à comparer la production complémentaire sur aussières à celle sur les descentes.

Moyens

Sur chacun des trois sites de filières de l'Observatoire mytilicole des Pertuis Charentais des portions de l'aussière sont garnies aux côtés des descentes de l'observatoire avec la même corde dont on connaît la densité en naissains. Comme pour l'observatoire, les pêches et bilans ont lieu en mai-juin de l'année suivante. L'évaluation de produits intermédiaires de pelisse sera faite en fin d'été.



Résultats 2024 :

L'équipement des filières a eu lieu les 7 et 10 juin et le 16 juillet 2024, respectivement pour les filières du pertuis breton, de la Baie d'Yves et de La Malconche.

Les évaluations intermédiaires qui ont porté sur la pêche et les échantillonnages des pelisses ou nouvellains ont concerné les sites de la Baie d'Yves et de La Malconche, la pêche du Pertuis Breton ayant été réalisé par le professionnel sans notre intervention. Ces résultats intermédiaires indiquent sur les deux sites échantillonnés, un poids de pelisse produit par mètre de support inférieur de moitié ou d'un tiers par rapport aux descentes traditionnelles. Les aussières sont également moins productives (- 60 %) que les descentes en pelisse pêchée par mètre de corde enroulée.

Ces résultats ne préjugent pas des résultats définitifs qui seront acquis en mai ou en juin 2025 lors des pêches finales du 1^{er} cycle de production.